

Discours De Patrick Blocklet, lors des vœux à la population : vendredi 12 janvier 2018

Madame et Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS
Mesdames et Messieurs les employés communaux,
Mes chers concitoyens,

Malgré les soucis que l'on peut rencontrer, il est des moments agréables dans la vie d'une municipalité et la cérémonie des vœux en fait partie. Cette cérémonie est non seulement un moment sympathique mais c'est aussi un moment important de la vie de notre mairie car elle nous permet, le temps d'une soirée, de faire avec vous la synthèse de l'année.

Vous savez le plaisir qui est le nôtre de pouvoir, échapper le temps d'une soirée aux obligations et aux contraintes du quotidien pour prendre le temps d'un moment de rencontre, de convivialité.

Votre serviteur va commencer, comme la coutume l'y invite, par vous présenter les vœux de la municipalité les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous même, vos famille et tous ceux qui vous sont chers. Se joignent à moi l'ensemble des membres du CCAS et les employés communaux.

Que 2018 soit une année de joie et de bonheur même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que des événements tragiques frappent souvent notre démocratie, notre vie au quotidien.

Nous vous remercions d'être présents à cette manifestation à laquelle tous les habitants de la commune ont été conviés. Je veux vous remercier d'avoir, une fois de plus, répondu à notre invitation car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

Malgré les difficultés que connaît notre monde, notre pays, notre région, notre département, notre intercommunalité, notre commune, les vœux ne doivent pas être l'occasion de se « lamenter », ni de se plaindre, car il s'agit avant tout d'un temps convivial, une trêve même, l'occasion de se parler et d'échanger.

Néanmoins, qu'il me soit permis d'avoir une attention toute particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, notamment les personnes âgées et isolées dans nos villages et d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté depuis un an.

Je pense également aux personnes qui ont de plus en plus de difficultés à boucler leur budget familial car dans ces périodes difficiles, nous sommes de plus en plus fréquemment confrontés à des situations de détresse personnelle et nous faisons de notre mieux pour y répondre.

Mais chacun de nous sait que le Maire et les élus sont responsables de tout, mais reçoivent de moins en moins de moyens financiers pour assumer leurs responsabilités.

Et on peut s'interroger sur ce qu'il restera demain du véritable rôle des communes.

Néanmoins votre équipe municipale, que ce soit les élus ou le personnel, est à pied d'œuvre et décidée à continuer à se battre car nous avons besoin de nous inscrire dans l'avenir et non dans un passé qui de toute façon ne reviendra pas.

Alors que s'est il passé en 2017 et quel est l'avenir de TALMAS dans le contexte actuel ou plutôt qu'advient-il de nos petites communes ? Mais avant de débattre ce sujet Oh combien intéressant, je voudrais remercier l'ensemble des élus qui travaillent à mes côtés ainsi que les membres du personnel de notre commune qui répond chaque jour aux nombreuses sollicitations. J'associe également les nombreuses associations qui oeuvrent pour notre bien être et qui se font distinguées aux travers de leur(s) activité(s) parfois récompenser officiellement, un clin d'œil à notre club de Football, l'Association Sportive Talmas Picardie auquel il faut dorénavant ajouter un F comme FIENVILLERS c'est bien cela M le Président. Ils ont de nouveau été récompenser cette année pour la troisième fois consécutif meilleur club de jeune du District de la Somme. Ils sont dorénavant plus de 220 licenciés. Un grand BRAVO

Mais, je n'oublie sûrement pas toutes les autres associations qui travaillent dans le même sens pour notre bien:

Et je voudrais rendre un hommage tout particulier à ces bénévoles qui sans eux ces associations n'existeraient pas.

Rappelez-vous l'année dernière, je vous ai présenté ces même associations mais je vous ai parlé plus particulièrement de notre comité des fêtes qui sollicitait du monde pour leur soutien. A cet instant là, je n'avais pas compris qu'une menace planait sur **l'activus benevolum**. Ce mammifère bipède, qu'on rencontre surtout dans les associations, qui répond à un mystérieux signal appelé convocation, qui se rassemble régulièrement en petits groupes, dans divers endroits, quelquefois tard le soir et dont le nom commun est bénévole, et qui est en voie de disparition.

L'activus benevolum est particulièrement menacé par son ennemi héréditaire, le « Yaqua », que les spécialistes appellent « **le Yacus gepaltum** ». Ce mammifère bipède, caractérisé par un cerveau et un cœur très petits, attend sans rien faire et observe. Il scrute le moment où le bénévole fera une erreur et bondit pour lancer ses horribles cris : « Yaqua faire ça » ; « Yaqua demander à ».

Je constate qu'il devient urgent de protéger **l'activus benevolum**.

Notre rôle d'élu et de citoyen de ce petit village est d'aider ces bénévoles des différentes associations que ce soit via des actions ou interventions personnelles ou via la mise à disponibilité de certains lieux publics, de matériel, de service de travaux. Je n'oublie bien sûr pas les bénévoles qui ne viennent pas d'organisations mais qui sont toujours disponibles pour soutenir nos événements ou autres actions à TALMAS.

C'est grâce à vous tous qu'aujourd'hui TALMAS est une entité vivante et reconnu. Je vous en remercie du fond du cœur.

Le temps c'est de l'argent. Celui que les bénévoles consacrent aux autres..... **est inestimable**.

Une journée comme aujourd'hui sert à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance. Les paroles ne sont pas toujours nécessaires. Un regard de compréhension à lui seul apporte le réconfort.

Et pourtant le mot MERCI à lui seul détient toutes les clés de la saveur que l'on peut transmettre.

Combien de fois devrais-je dire MERCI ? Je le dirai et le répèterai sans cesse avec toute la sincérité qui éclaire mes pensées. Le mot qui fait tant de bien aux bénévoles que vous êtes, qui redonnent force et courage pour continuer à oeuvrer en toute convivialité pour le bien de la collectivité.

Je n'hésite donc pas à vous adresser ce MERCI, formule simple mais qui peut devenir percutante si elle fait mouche. Grâce à votre dévouement constant, votre bénévolat de chaque heure, vous tenez dans vos mains une part importante du bonheur collectif, celui qui permet d'apprécier chaque petite joie, chaque mot de gentillesse reçu, toute source de beauté qui passe dans la journée

Je vais donc citer nos associations :

- L'ASL avec comme président M Philippe MOREAU, la plus grosse association : C'est plus de 259 adhérents et 14 sections : Le Badminton, la balle au poing, la danse country, la course à pied, la couture et le tricot, la danse enfants et jeunes, le duathlon, la gymnastique, les loisirs créatifs, la marche nordique, les picardisants, le tennis, le théâtre.
- L'AS TALMAS PICARDIE FIENVILLERS que je viens de citer et les DALTONS avec comme président M Hervé MOUQUET et ses 220 licenciés.
- - LE COMITE DES FETES est en sommeil et je m'adresse à vous tous ici présents pour le faire renaître où si vous connaissez du monde qui serait partant, n'hésitez pas à m'en informer.
- - Le CLUB DU 3^{ème} AGE avec M Michel DIMPRE
- ASSOCIATION NOUVELLE DES CHASSEURS avec M Pascal THERRIBOUT.
- L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES avec Mme OUTREQUIN Karine.
- L'ACPG-ATM (anciens combattants) avec M Michel DIMPRE
- SO CRAP : Mme Delphine LIGNIER.
- FUN LOISIRS avec Mme VARLET
- HYPNOTIC : Mme Céline COCATRIX.

Et je finirais avec NUIT DE FOLIE avec M Joël COCATRIX qui, en l'absence de notre comité des fêtes, réunit avec Gilles Bordet l'ensemble des associations de notre village, depuis deux ans déjà, pour créer de nouvelles animations et je voudrais remercier toutes les personnes qui se lient à eux pour ces événements. La prochaine manifestation se déroulant samedi prochain en ces lieux.

Une nouvelle association vient de naître et concerne LE VELO CLUB DE TALMAS. Je vais prochainement rencontré M HOLOT son président pour les modalités d'ouverture et d'intégration au sein de notre village. Je pense qu'il y aura des intéressés.

Toutes nos félicitations à toutes ces personnes bénévoles qui œuvrent pour notre plaisir, notre santé, notre bien être. Nous pouvons les applaudir et les encourager car ils donnent de leur temps. (Fermeture lumière et robinets)

Je remercie les nouveaux habitants de leur présence, Cette année, je n'ai que quatre couple arrivés à TALMAS (Cité les nouveaux arrivants).....**Citer les personnes.**

Trouvez ce soir l'expression d'un accueil chaleureux. Toutes les personnes présentes dans cette salle se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue et nous vous remercions d'avoir choisi notre village pour y créer votre foyer, pour y passer un court ou long moment de votre vie. Cette cérémonie est d'autant plus importante pour vous comme pour nous, elle nous permet de lier connaissance et je vous remercie d'avoir répondu favorablement à cette invitation.

Mais avant de parler du travail effectué cette année par la municipalité et quel sera celui du futur, je voudrais aussi mettre à l'honneur un couple de notre Hameau de VAL-DE-MAISONS qui s'est vu récompenser en 2017 du prix de l'Etoile Picarde, je ne vais pas dire « notre boulanger local » car cela risque de déplaire fortement mais tout simplement notre PANICULTEUR (je pense que cela signifie agriculteur bio) Mr Grégoire ARCHIER et Mme Marion BACROT qui a déjà fait l'objet d'articles au sein de notre bulletin municipal qui monte en puissance car désormais ils viennent d'apparaître dans une édition départementale.

M ARCHIER et Mme BACROT sont modestes dirais-je puisque pour eux figurer parmi les nominés c'était déjà une surprise mais être élus ils ne s'y attendaient vraiment pas. Ils ont été élus grâce à leur démarche éco-responsable de création de pain.

Un grand Bravo à eux car ils font de TALMAS une renommée locale également.

2017 a été pour TALMAS une année de transition puisque nous nous devons de penser sérieusement à faire une pause dans nos gros investissements. N'oublions pas que depuis notre présence, de lourds investissements ont été réalisés au travers d'emprunt avec un « S ».

Pour votre information TALMAS a emprunté 1 million 258.877 euros 82 pour l'ensemble de ses investissements depuis 2001 et cela correspond à une annuité de remboursement de 104245 euros 37.

Il nous faut dorénavant être patient car fin 2019 notre annuité d'emprunt diminuera et ne sera plus que de 66417 euros (il y aura la fin d'un des deux emprunts de cette salle et la fin de l'emprunt de l'école), fin 2020 elle ne sera plus que de 38958 euros (avec la fin du deuxième emprunt de cette salle et la fin d'un emprunt pour la sécurité incendie et renfort électricité rue Boyaval).....

ainsi notre capacité d'autofinancement repartira de meilleur, de qui dégagera plus de 65000 euros d'autofinancement en 2021.

Parallèlement à ces investissements purement locales, vous savez tous que les dotations de l'Etat sont en baisse constante et que les collectivités locales sont mises à contribution pour participer à la diminution du déficit budgétaire de l'Etat. Cet effort cumulé représente pour TALMAS une somme de 20.000 euros pour 2017 et qui va s'accroître dans le temps si on en croit nos dirigeants.

Nous devons donc continuer à gérer la commune de façon rigoureuse, comme cela a toujours été le cas. Les communes et les intercommunalités doivent participer au redressement national a t'on dit. Nous le faisons et nous le ferons. Pour cela il nous faut nous montrer inventifs, combatifs, créatifs, pour atteindre nos objectifs et maintenir le niveau actuel des services rendus à la population. Cela ne nous empêchera pas, bien sûr, d'avoir des projets pour l'année qui vient mais il nous faut être très très prudent.

2017, nous avons achevé les travaux concernant la conduite d'eau vers Val-de-Maisons, la pose de trois nouvelles bouches à incendie ainsi que la pose de surpresseurs. Une partie des travaux engagés dans l'ancienne mairie est achevée et concerne la Bibliothèque communale, il nous reste désormais à entreprendre les travaux pour la création d'une toilette au RDC. Au cimetière, le jardin du souvenir est fonctionnel, il nous reste l'enlèvement de la haie et la pose d'une clôture. Concernant la voirie, nous avons sollicité le report des travaux de 2017 en 2018 afin d'éviter les problèmes rencontrés lors des travaux d'assainissement pluvial du début de la rue des acacias. Je ne sais si vous vous en rappelez mais les travaux avait commencé en fin d'année et nous avons dû attendre le début de la nouvelle année pour les voir achever ce qui rendait la circulation dangereuse. Néanmoins la rue Battreux, la rue notre Dame et la rue du cimetière ont bénéficié d'enduit d'usure.

Concernant les travaux 2018 : tout dépendra de notre excédent 2017 car il ne nous est dorénavant plus possible d'emprunter de nouveau, je me répèterais de nouveau qu'il nous faut être un peu patient et attendre que nos emprunts de notre salle socioculturelle et notre école viennent à échéance.

2018 verra le report de la voirie de 2017 et en fonction de notre budget 2018, nous allons prioriser les travaux urgent car il y en a toujours en attente. Il y a les enduits d'usure de voirie, la mise en sécurité incendie de certaines rues (pour ne pas la citer il y a les rues d'Amour et Friande), voir les hauts des rues Battreux, Bertreux et Alexis. Nous avons aussi la mise en conformité du réseau électrique des rues d'Amiens et de la ville car il existe encore des fils nus sur poteaux ferraille. La municipalité planche actuellement sur la mise en place d'un demi plateau sportif sur l'ancienne aire de jeux enfants située près du terrain du ballon au poing et qui s'adressera à public jeune comme cela était proposé dans notre profession de foi.

Pour parler de travaux, n'oublions pas notre salle : vous le savez, au vu des malfaçons constatés, l'expert nommé par le Tribunal Administratif nous a rendu son rapport d'un peu plus de 250 pages et nous donne raison sur de nombreux points.

Nous avons rendez-vous avec l'ensemble des experts et les avocats des diverses assurances des entreprises concernées jeudi prochain pour décider des suites de ce dossier. Où nous trouvons un arrangement à l'amiable où nous poursuivons la plainte par un passage obligé au Tribunal. N'oublions pas que l'expert Judiciaire à décelé un montant de travaux supérieur à 400.000 euros. Je pense que six mois de travaux seront nécessaires pour remettre notre salle en l'état.

Maintenant j'aimerais vous parler un peu de ce qui préoccupe énormément les élus que nous sommes. Je vous le disais au début de ma prise de parole, les moyens financiers vont de plus en plus manqués aux communes. Vous savez tous que les dotations de l'Etat sont en baisse et que les collectivités locales sont mise à contribution pour participer à la diminution du déficit budgétaire de l'Etat, encore faudrait il que l'Etat s'en préoccupe davantage de son déficit....

Et cela va s'accroître dorénavant avec la disparition de la taxe d'habitation. Certes notre Président de la République a promis un remboursement à l'euro près mais qu'advient il des nouvelles constructions qui augmentent les recettes des communes et qu'advient il si une commune désire augmenter son taux de taxe d'habitation bien dorénavant cela n'est plus possible et il nous faut attendre les nouvelles modalités de fiscalité qui devraient sortir pour 2020 puisque qu'à cette date il n'y aura plus de taxe d'habitation.

Autre préoccupation non des moindres, il est envisagé qu'une commune n'emprunte qu'en fonction de son autofinancement réalisé les années précédentes.

Si tel est le cas nous aurons un avenir difficile car si nous regardons notre cas personnel, nous avons été dans l'obligation d'emprunter énormément pour donner à la population ce qu'il lui manquait : l'ensemble des nouveaux bâtiments (salle(s), école, atelier communaux, équipement sportif) mettre notre village en conformité incendie, mettre aux normes notre réseau d'électricité, moderniser notre réseau d'eau potable etc...etc...

Alors bien que cadrant nos dépenses de fonctionnement mais en fonction des baisses constantes des recettes.... nos excédents annuels sont corrélatifs à ce système malheureusement et diminuent en conséquence chaque année. Cela veut simplement dire qu'il nous faudra patienter deux ou trois ans (le temps que nos premiers emprunts viennent à échéance) avant de voir de nouveau nos excédents de fonctionnement augmenter de nouveau.

J'aimerais aussi vous parler de notre nouvelle intercommunalité TERRITOIRE NORD PICARDIE. La prise en compte de tous les transferts de compétence que nous impose la loi nous fait un peu peur car cette liste est impressionnante. Pour ma part, je voudrais tout de même vous rassurer car nous ne pouvons y échapper malheureusement, personne n'a été demandeur de la fusion, c'est bien la LOI NOTREe qui nous l'a imposé, nous subissons. Mais faisons en sorte de ne pas vivre dans le passé, sur des regrets et nous nous devons de regarder l'avenir (je le dit souvent regarder dans les rétroviseurs ne sert strictement à rien, il faut regarder devant soi) et regarder devant soi veut dire que nous devons tout faire ensemble pour y arriver, certes ce ne sera peut être pas facile, mais un nouveau défi nous attend.

Dernièrement les statuts de notre communauté de communes ont été adoptés mais d'une courte tête. Le président s'en inquiète un peu pourrais-je dire car l'esprit communautaire ne semble pas souffler sur l'ensemble des membres de notre intercommunalité. Pour ma part, je dis qu'il faut s'attacher à poursuivre ce qui été bien fait dans les trois anciennes intercommunalités et gérer au mieux cette nouvelle structure, ce qui doit passer par le dialogue principalement.

Ce travail sera de longue haleine mais nous devons réussir celui-ci pour la fin de notre mandat. Personnellement je m'y attacherais avec la compétence « VOIRIE » qui m'a été confiée. Certes pour y arriver il faudra modifier certaines pratiques mais si nous travaillons tous ensemble dans le même sens, nous pourrons y arriver. Restons positif et regardons l'avenir sous un angle nouveau.

Avant d'en terminer, je veux remercier de nouveau l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent chaque jour pour notre bien être. Enfin à toutes et à tous bonne et heureuse année 2018, profitez de votre village et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes nos associations qui l'animent et le font vivre.

Et maintenant je vous invite au cocktail préparé à votre intention. Merci